Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Le lapin de garenne

Connaissances générales et gestion des populations

Stéphane Marchandeau & Jérôme Letty

Direction des Études et la recherche

CNERA Petite Faune Sédentaire de Plaine

Histoire du lapin de garenne

- le lapin est un Léporidé (Lagomorphe),

  Oryctolagus cuniculus « lièvre qui creuse des petits terriers »

- espèce originaire de la Péninsule ibérique (2 sous-espèces),

  mais les lapins espagnols ne résistent pas mieux aux maladies !

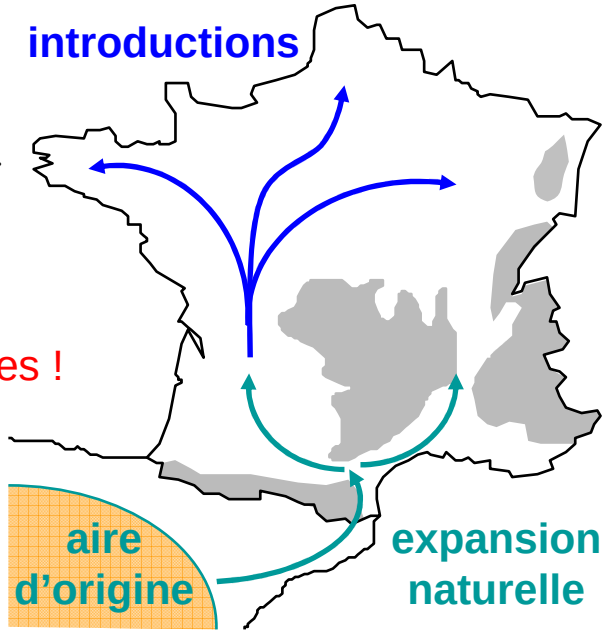

- colonisation ancienne du sud de la France,

  introduit récemment dans le nord de la France : moyen-âge

  (défrichages, constructions de garennes pour la chasse ou l'élevage)

- sélection de races domestiques

- adaptation à une grande variété de climats (terriers),

  nombreuses introductions à travers le monde : Australie, Écosse, Kerguelen, etc.

  (ressource alimentaire pour les marins)

La problématique du lapin en France

Une espèce patrimoniale méditerranéenne

- un gibier à fort enjeu cynégétique
- une espèce proie importante pour certains prédateurs (aigle de Bonelli)

Déclin général / pullulations locales

- causes de déclin : dégradation des milieux, maladies, manque de gestion cynégétique
- conflits aigus avec le monde agricole
- situations contrastées : pullulations locales en zone agricole / populations précaires ailleurs
- les pullulations locales ne doivent pas « masquer » le déclin global du lapin !
- Statut de conservation UICN « NT » : Quasi menacé

2 contextes opposés en milieu méditerranéen

- développer le lapin en zone de garrigue (chasse, biodiversité)
- limiter les populations et les dégâts en zone agricole sensible (vignes, vergers, maraîchage)

Les causes du déclin du lapin en France

Notre analyse :

Analyse souvent partielle des causes du déclin
et focalisation excessive sur les maladies
(myxomatose, RHD)

La dégradation des milieux (déprise / intensification),
les maladies
et une gestion cynégétique insuffisante
ont agit en même temps et en interaction

Tableau de chasse national « lapin »

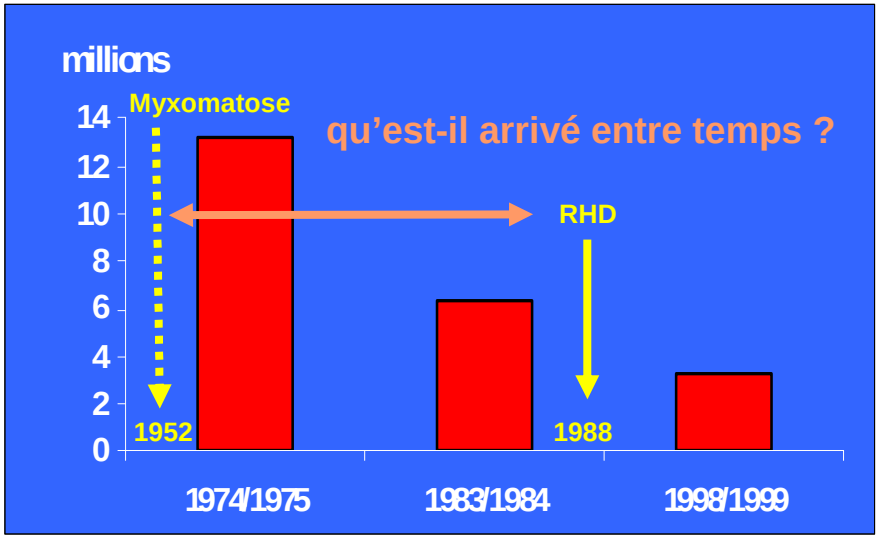

La dégradation des milieux se traduit par :

1. diminution des surfaces favorables
2. perte de qualité des habitats favorables
3. fragmentation des habitats favorables

⇒ diminution et fragmentation des populations

⇒ fragilisation, voire disparition locale du lapin

L'effet RHD / Myxomatose

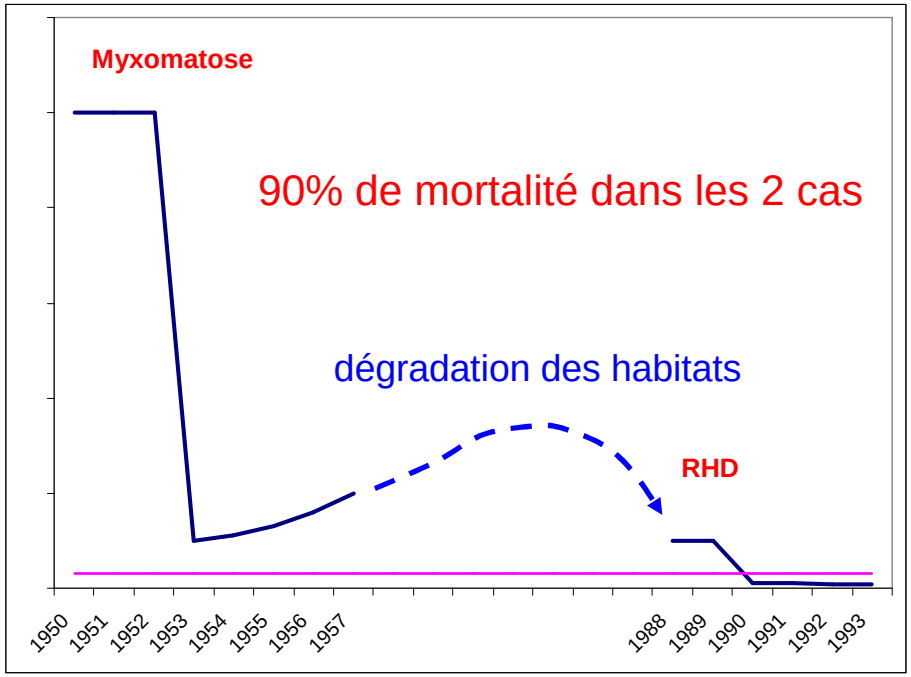

A mortalités équivalentes, la RHD a globalement plus d'impact que la myxomatose en raison de la chute de capacité d'accueil des milieux : les populations peuvent descendre en-dessous d'un seuil critique qui ne leur permet plus de se rétablir

Une conjonction de facteurs : épidémie, prédation… et chasse !

Après un déclin brutal, c'est tout un équilibre qui est perturbé :

exemple de l'équilibre prédateur / proie

Un taux de prélèvement trop fort,

qu'il soit dû à la prédation
ou à la chasse,

peut menacer une population
en la maintenant à une faible abondance,

et en l'exposant ainsi à un fort risque
d'extinction locale.

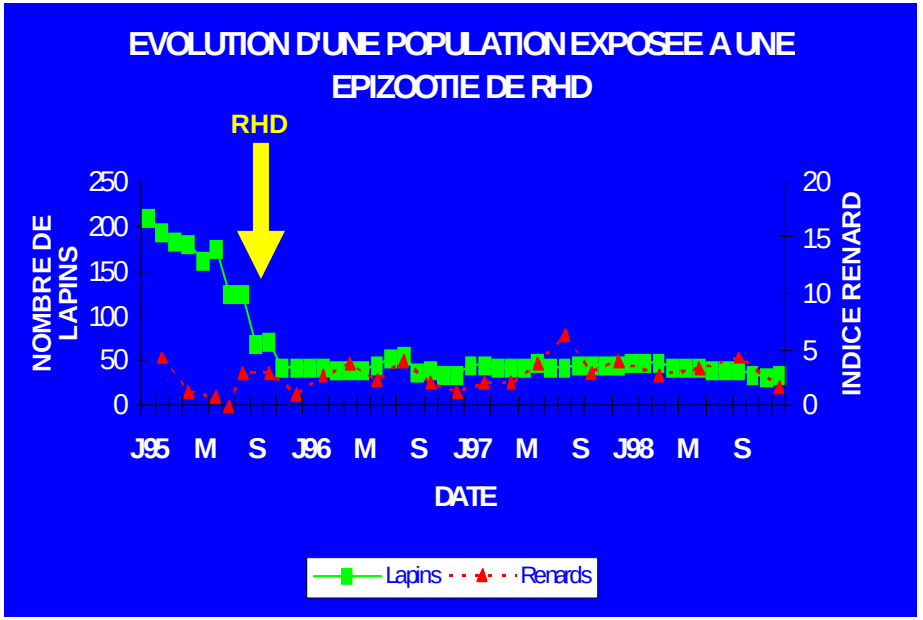

Cas d'une population de lapins « tombée » dans un puits de prédation :

population décimée par une épidémie, mais ne se rétablissant pas à son niveau initial à cause d'un niveau de prédation trop élevé

Une pression de chasse maintenue trop forte peut conduire à la même situation !

La fragmentation des populations

- **dégradation des milieux** (destruction, intensification ou déprise agricole)

  -> perte d'habitat quantitative (surface) et qualitative (fragmentation)

  => conséquence sur la taille et la structure des populations

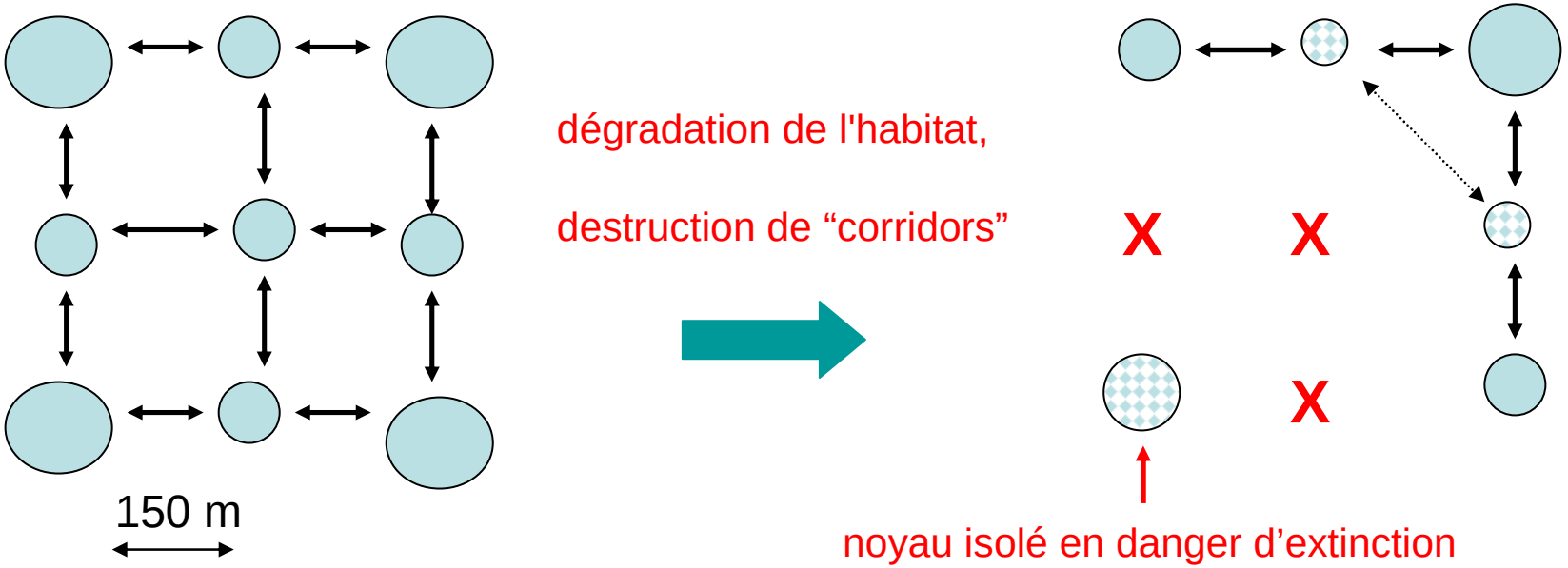

Fragmentation des populations et disparition locale du lapin

Évolution de la répartition des noyaux de lapins sur un territoire aménagé :

des agriculteurs mécontents détruisent des garennes sur certains secteurs, fragmentant ainsi la population.

Certains noyaux isolés s'éteignent...

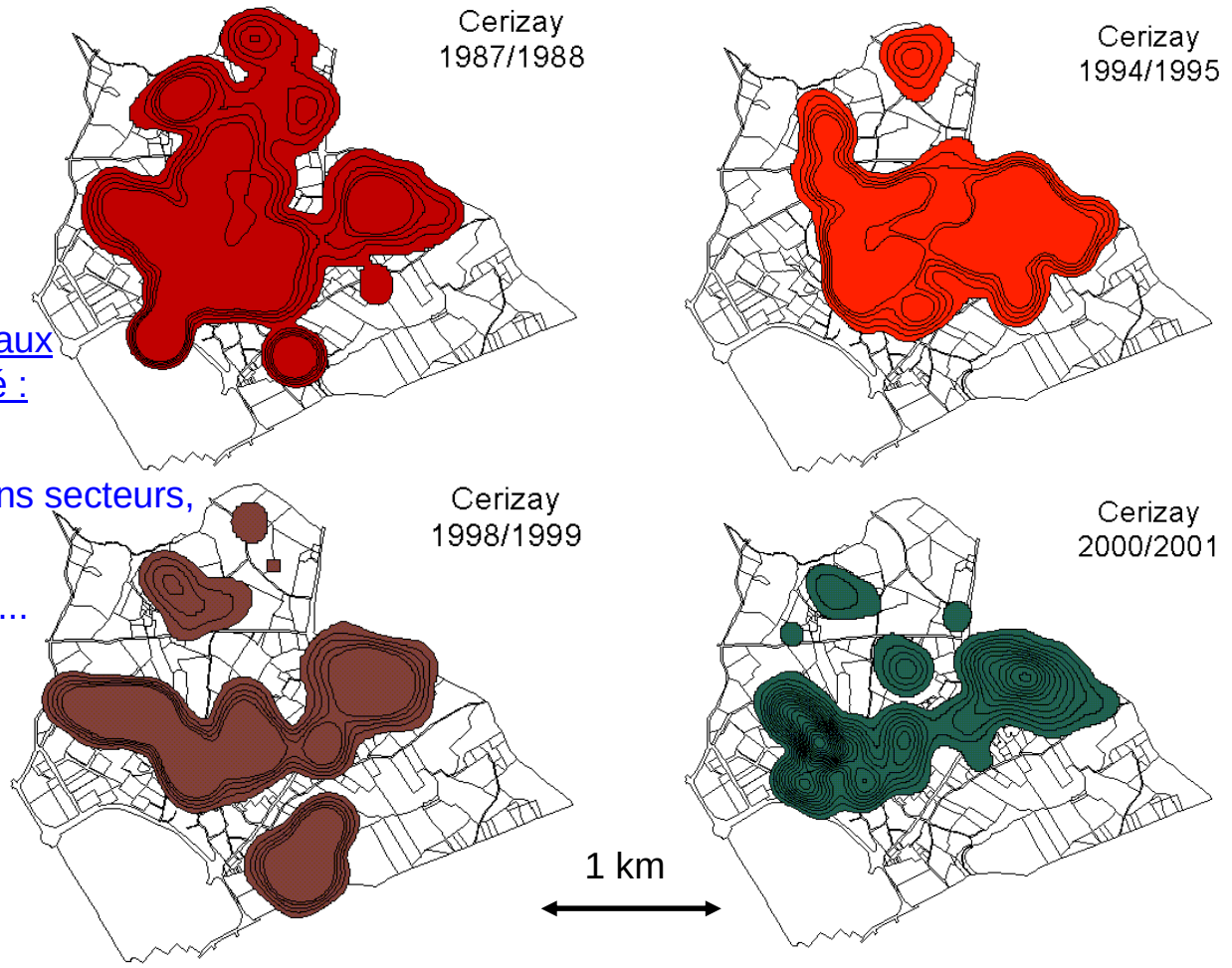

Fragmentation des populations et impact des maladies virales

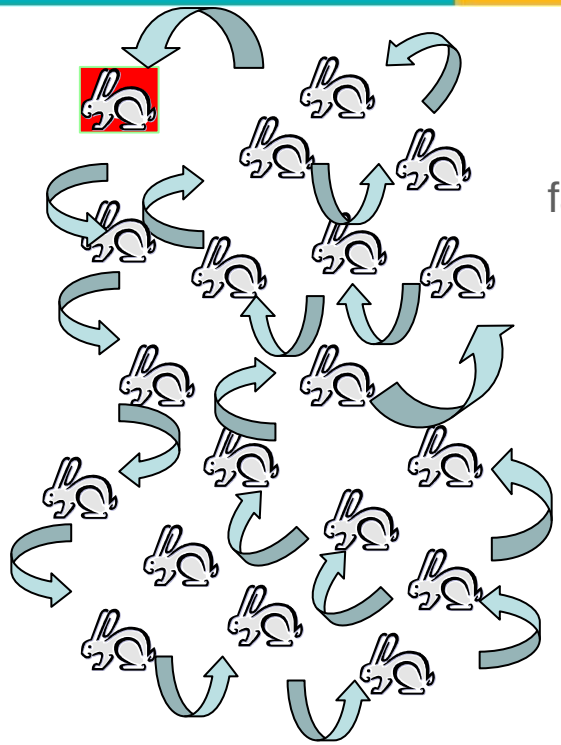

Quels facteurs ?

facteurs environnementaux (condition physique)

facteurs génétiques (virulence / résistance)

immunité de la population

taille de population

fragmentation

étalement des naissances (climat)

(jeune = relai pour le virus)

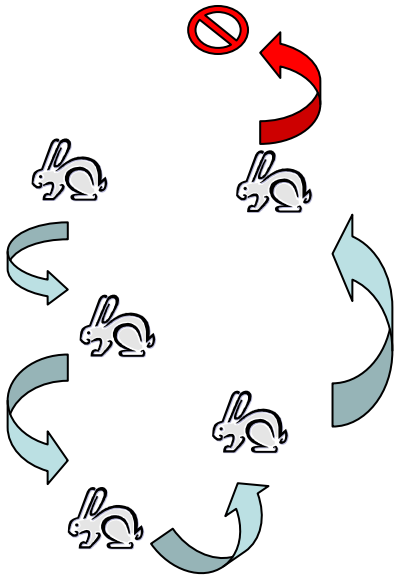

Endémie ⇔ cercle vertueux

= circulation permanente du virus
= entretien de l'immunité
= faible impact des maladies
(situation possible en forte population et/ou saison de reproduction longue)

Epidémie ⇔ cercle vicieux

= circulation non permanente du virus
= pas d'entretien de l'immunité
= fort impact des maladies : épidémies annuelles

La vaccination en nature ?

Quel que soit le vaccin, la vaccination en nature n'est pas un moyen de lutte efficace contre les maladies du lapin du fait d'un rapport coût / bénéfice insuffisant.

L'effort vaccinal nécessaire (50%) pour obtenir un effet significatif n'est pas réalisable sur le terrain (nécessité de capturer des animaux, rappel chaque année).

La nécessité que cet effort soir porté dans les 2 mois précédant une épidémie pour optimiser l'efficacité de la vaccination est un obstacle supplémentaire puisque les épidémies sont imprévisibles.

En outre, le bénéfice procuré par la vaccination peut être variable
selon la population de lapins (et son état immunitaire à l'instant considéré)
et selon la souche virale en circulation dans les populations (les virus évoluent).

La vaccination ne semble finalement pertinente que dans le cas d'un repeuplement et du rétablissement d'une petite population.

Les exigences environnementales

Les exigences écologiques

- Présence de pelouses rases
- Présence de couverts arbustifs
- Possibilité de creuser des terriers permanents
- L'échelle du domaine vital d'un lapin < 1 ha
- L'échelle d'une population viable : 20 à 30 ha ?

Les exigences humaines

- Volonté d'agir en faveur du lapin
- Évaluation des risques de dégâts

Occupation de l'espace par le lapin

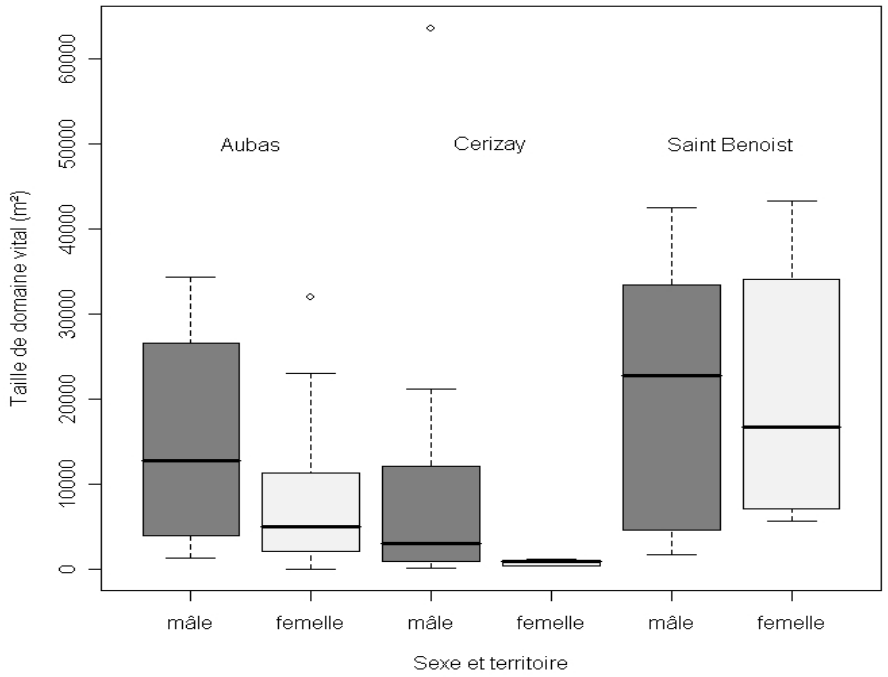

La taille d'un domaine vital est de l'ordre de 1 ha et excède rarement 3 ha

Une surface de 3 ha correspond approximativement à un cercle de 100 m de rayon

Démographie et comportement

Fécondité potentielle importante

- 10 à 25 lapereaux / ♀ / an (1 mois de gestation, 3 à 4 semaines d'allaitement)
- 2 à 5 portées réparties de février à juin, voire septembre selon les conditions
- Facteurs environnementaux : possibilité de creuser des terriers, qualité de la végétation
- Croissance rapide et maturité sexuelle précoce (3 à 4 mois)

Faible survie

- Survie juvénile très variable et souvent assez faible (20% ou moins)
- Recrutement : 2 à 5 jeunes / ♀ / an
- Facteurs environnementaux : pluviométrie, maladies, prédation, agriculture
- Espérance de vie adulte : 1 à 2 ans (50% de survie en absence de chasse)

Comportement

- groupes sociaux de 2 à 10 adultes (selon la taille de la garenne et le nombre de terriers)
- rayon de dispersion et de colonisation : 100 à 500 m, jusqu'à 1 km (selon le type de paysage)

Quels aménagements ?

A raisonner en fonction des carences du milieu

Lorsque le milieu se ferme, la priorité est de créer et d'entretenir des ouvertures en pelouses rases

Lorsque le milieu est trop ouvert, la priorité est de créer et entretenir des couverts :

- Haies présentant un pied large et dense
- Bosquet avec ronciers, ajoncs, …
- Couverts agricoles

Quels aménagements ?

Pour installer une population ou lorsque le facteur limitant est la possibilité de creuser des garennes, aménager des garennes artificielles

Pour aider à la colonisation de certains secteurs favorables, installer des refuges (tas de branches, palettes) à partir desquels les lapins creuseront des terriers

Les aménagements

Des moyens importants

- infrastructure
- entretien pérenne
- garennes
- zones de pâturage

A quelle échelle gérer le lapin ?

Objectif : maintenir une population viable soit, avant reproduction un noyau de 100 à 150 individus

Une garenne héberge 5 à 10 lapins

La distance entre garennes doit être au maximum de 100 à 150 mètres

Ne pas disperser les aménagements
mais les agencer par 15 à 20 unités connectées

Les repeuplements

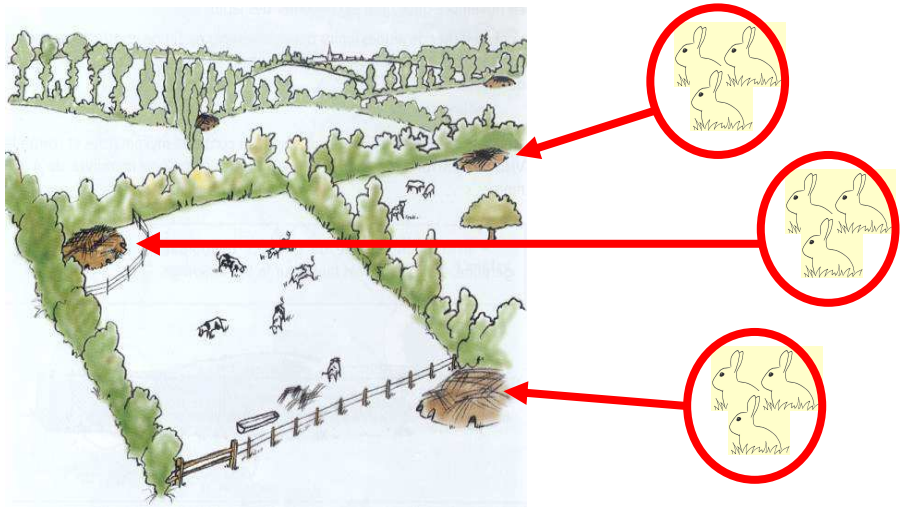

Repeupler efficacement

- concentrer l'effort de lâcher (quelques ha)
- parc d'acclimatation ou d'élevage
- acclimatation de 15 jours à 1 mois
- lâcher : stress + prédation
- mortalité et dispersion initiales
- lâcher des jeunes individus (1 kg)

Un cas exemplaire (Espagne) : 85 garennes aménagées

Étendue : 1700 ha
lâcher sur 4 noyaux
garennes périphériques

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

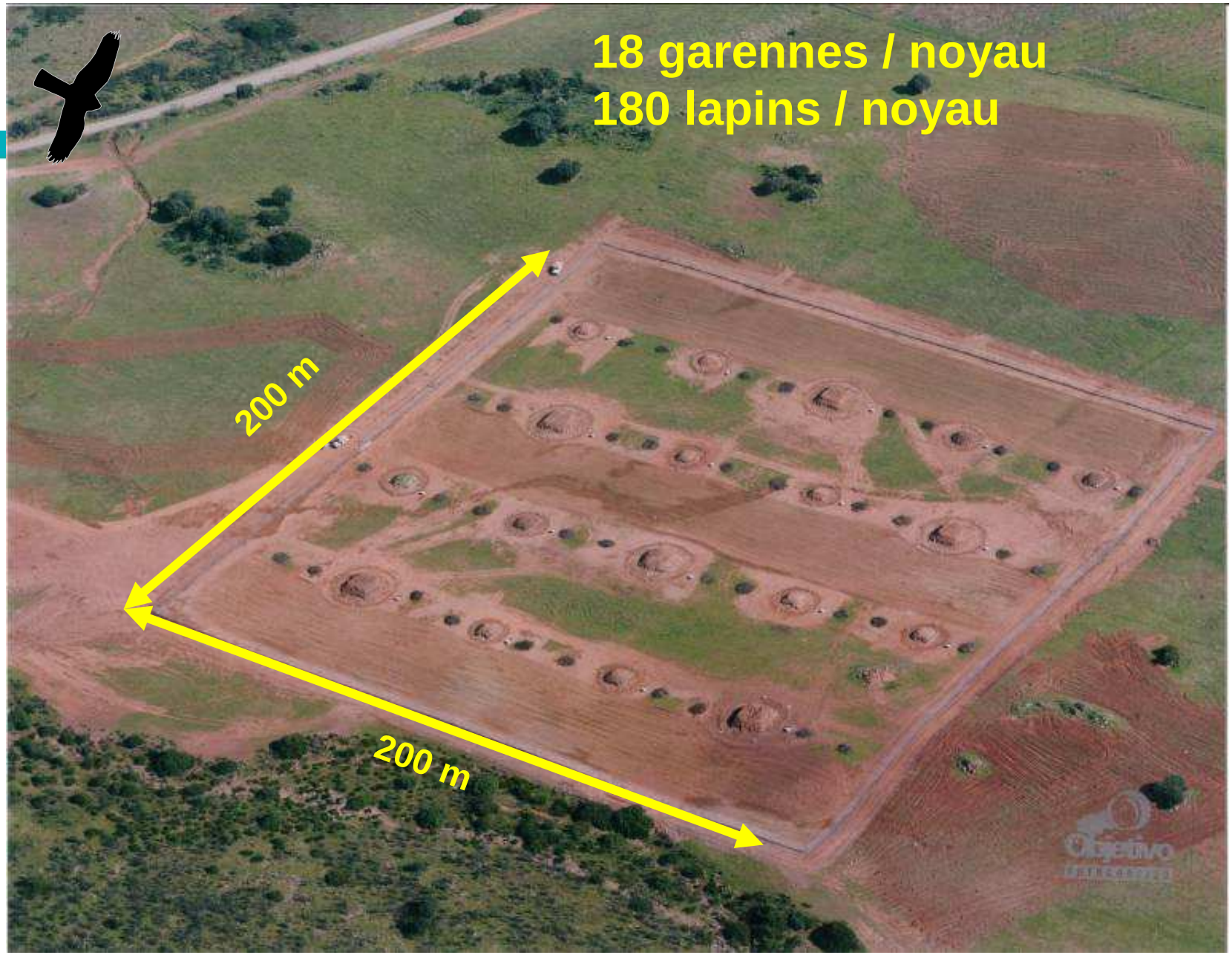

Augmentation de la densité et de la surface colonisée

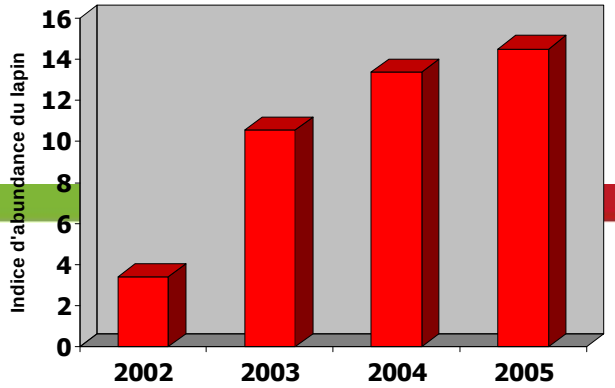

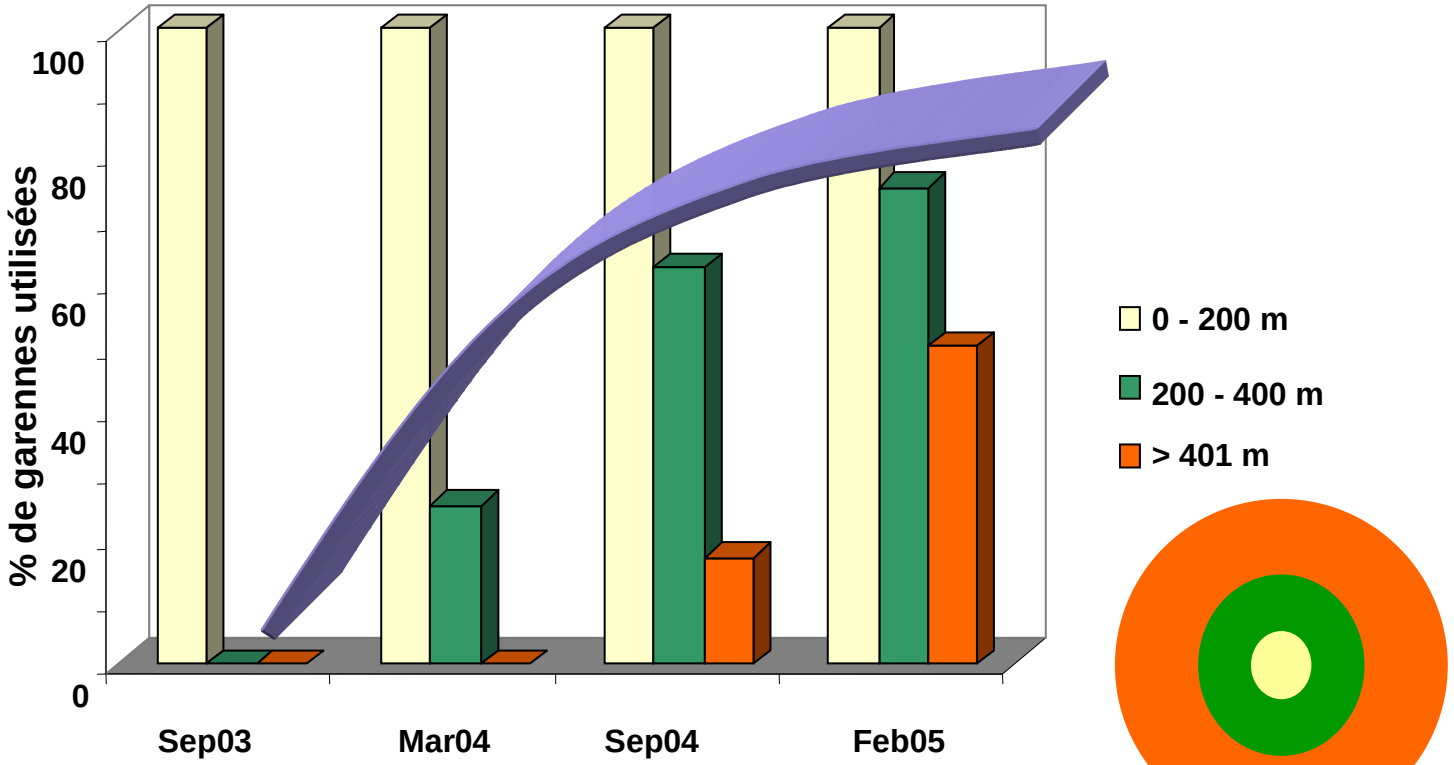

Outils de suivi des populations

Comptages nocturnes au phare

- moyenne de 3 nuits sur un même circuit en hiver
- indice d'abondance assez imprécis
- gain de précision relatif à partir de 5 ou 6 nuits !

Indices de présence

- latrines, grattis, terriers
- mauvaise relation avec l'abondance

Tableaux de chasse

- état de la population et importance cynégétique
- tendance d'évolution des populations

Les limites des comptages

Répétitions du même circuit un grand nombre de fois sur une courte période : on observe des écarts du simple au double d'une nuit à une autre

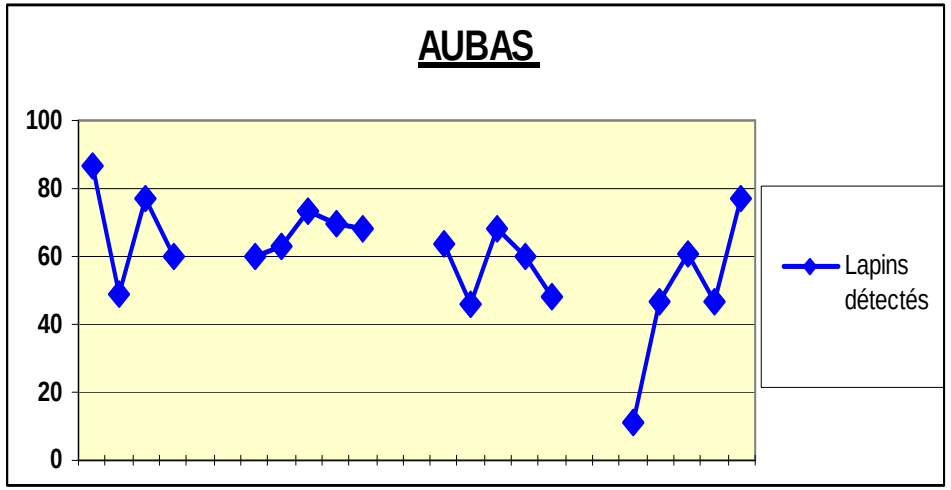

Les limites des comptages

La moyenne des 18 sorties est de 62.5 lapins. En prenant la moyenne de 3 nuits, on obtient un résultat qui varie de 47 à 80 lapins !

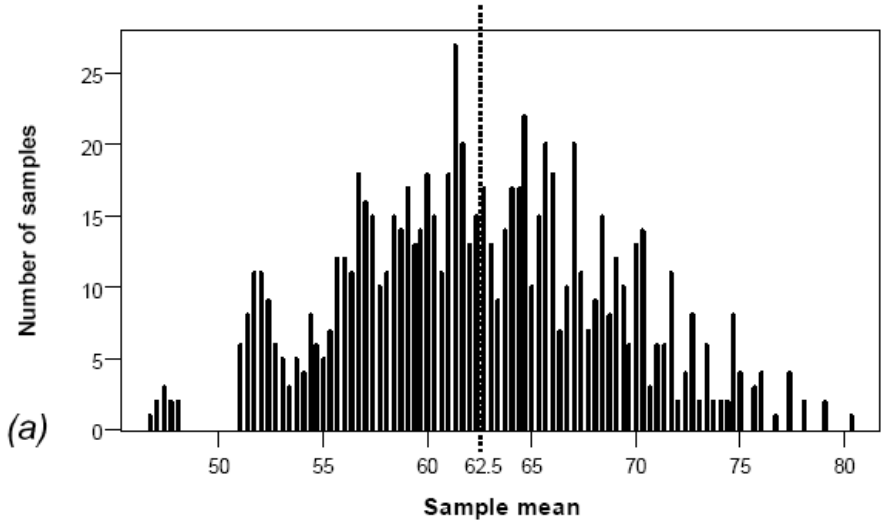

La gestion des prélèvements

La chasse n’est généralement pas la cause principale de régression de l’espèce mais peut être un facteur aggravant

La gestion des prélèvements est très peu mise en pratique

Mesure "facile" à prendre car c’est la seule mesure que peuvent prendre les chasseurs seuls

Mais manque d’outils pour une gestion de type par quota

Problème de l'ouverture anticipée : fausse bonne solution ?

Quelle date de fermeture ?

Saison de chasse généralement longue, surtout si nuisible

L'ouverture anticipée

L'idée de l'ouverture anticipée est d'accroître le prélèvement sans risque pour les populations. Ce risque est-il vraiment nul ?

Constat 1 : En présence de maladies et en fermant la chasse après une forte épidémie, l'ouverture anticipée permet d'augmenter le tableau de chasse mais …

Constat 2 : … Une ouverture anticipée accroît le risque d'extinction des populations car on accroît le risque qu'un « fort » prélèvement précède une forte épidémie. Dans ce cas, le cumul des mortalités peut devenir trop important et compromettre l'avenir des populations

L’ouverture anticipée

Qu’est-ce qui cloche dans l’idée de l’ouverture anticipée ?

1. Une erreur de raisonnement : lors d'une épidémie, tous les animaux ne meurent pas
2. On peut tuer à la chasse des lapins condamnés à mourir de maladie (mortalité compensatoire), mais aussi des lapins qui pourraient survivre (mortalité additive)
3. À moins d’éradiquer tous les lapins (!), la chasse ne permet pas de réduire la transmission du virus entre lapins et d’empêcher les épidémies
4. La gestion doit se baser sur ce qu’on épargne, pas sur ce qu'on prélève

Intérêt d'une fermeture précoce

Les prélèvements tardifs ont un fort impact sur la dynamique de la population car :

1. Le processus de reproduction démarre fin décembre
2. Compte tenu des mortalités naturelles, 5 animaux prélevés en février ont autant de poids que 10 prélevés en septembre
3. Continuer à chasser après une épidémie augmente fortement le risque d'extinction des populations

Les deux piliers de la gestion du lapin

La gestion des habitats

Mettre en œuvre de mesures permettant la restauration ou la reconstitution de populations viables

La gestion des prélèvements

Mettre en place une gestion des prélèvements permettant d'assurer une exploitation durable des populations

Quelle gestion aujourd'hui ?

On peut gérer des populations de lapins avec les outils actuellement disponibles

On ne peut pas développer le lapin partout

Lorsque la qualité de l'habitat est un facteur limitant, on peut y remédier par des aménagements

Il faut raisonner les aménagements en fonction des facteurs limitants du milieu

Mieux vaut gérer et développer les noyaux existants qu'essayer de renforcer les populations par des lâchers

Une bonne gestion est une gestion globale (habitat, prélèvements, …) et à une échelle suffisante

Pour Thierry Bouteiller, agriculteur-chasseur dans le Finistère, un lapin prélevé représente 3 heures de travail …

Une bonne synthèse

Le lapin de garenne : des outils pour une meilleure gestion

documents disponibles sur le site internet de l'ONCFS : http://www.oncfs.gouv.fr

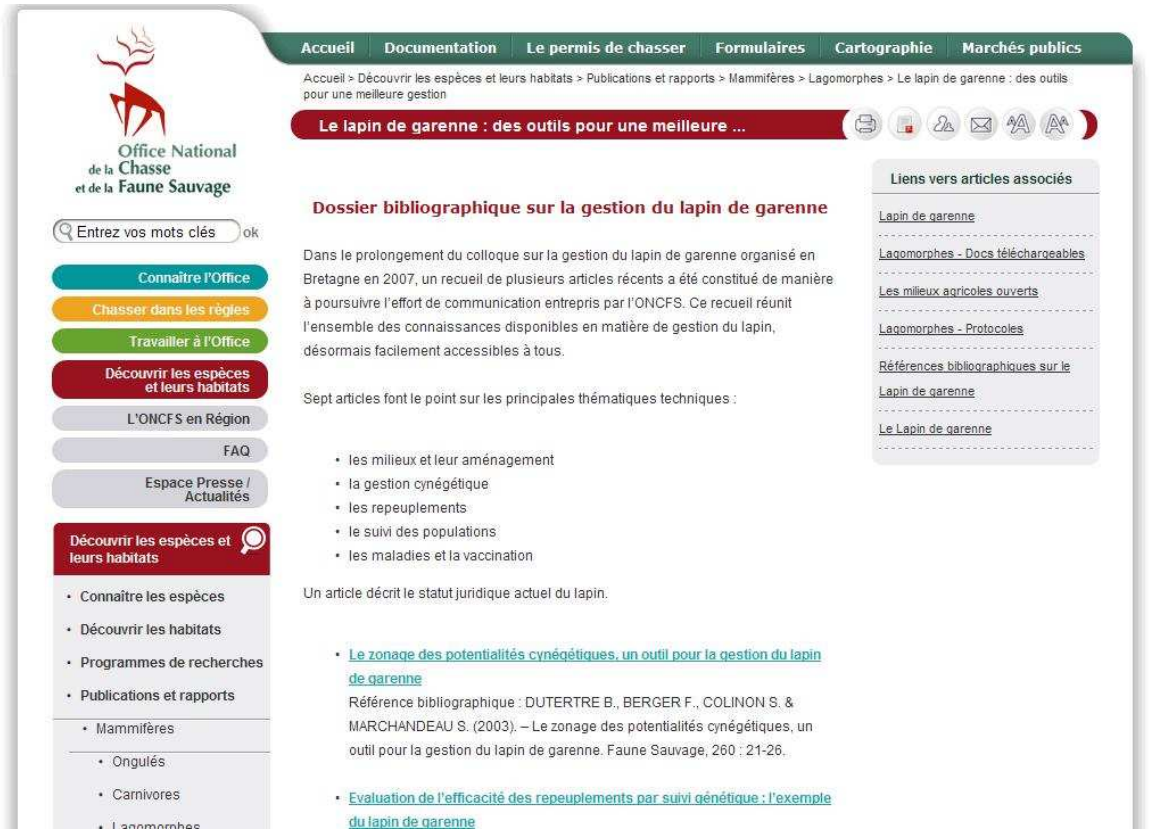

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Merci de votre attention